

Arrêté du 9 janvier 2026 portant délégation de signature

Historique :

Créé par : *Arrêté du 9 janvier 2026 portant délégation de signature*

*JONC du 6 février 2026
Page 3344*

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Kamadrane Wagia, cheffe de détention au Centre de détention de Koné à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R. 361-3 du code pénitentiaire.

Article 2

Mme Kamadrane Wagia, cheffe de détention au Centre de détention de Koné, assiste en tant que de besoin la cheffe de l'établissement du Centre de détention de Koné dans les attributions pour lesquelles elle a reçu délégation de signature à l'article 1er de l'arrêté de la cheffe de l'établissement du Centre de détention de Koné lui donnant délégation de signature.

Article 3

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.